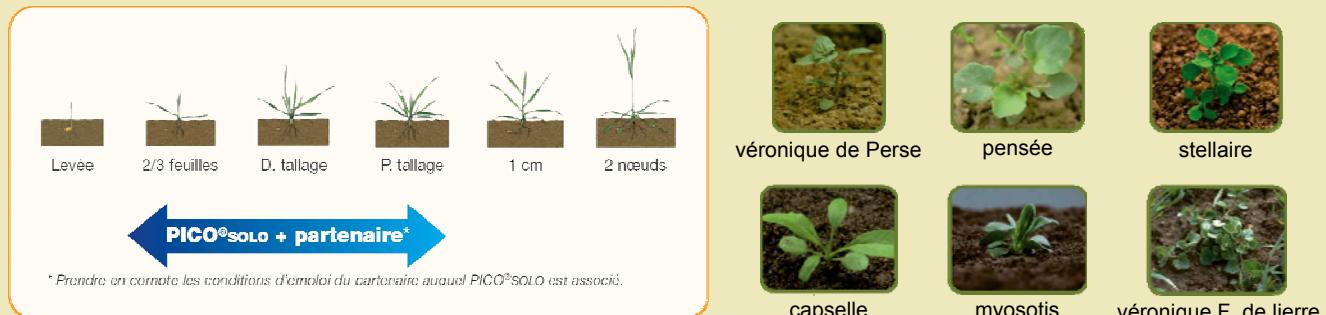


Désherbage précoce, désherbage rentable

PICO®SOLO : Encore cet automne, votre outil pour des céréales propres dès l'automne ...

PICO®SOLO, 80 à 100 g/ha sur blé tendre d'hiver et orge d'hiver, en association avec un partenaire, à partir du stade 2 feuilles de la céréale



Recommandations d'emploi :

- adventices **du stade cotylédons à 6 feuilles.**
- **dès 5°C**, sous bonne hygrométrie, sur céréales non stressées, en dehors des périodes de gelées et de fortes amplitudes thermiques après traitement.
- **dose d'emploi : de 80 à 100 g/ha en association*** avec un partenaire complémentaire urée en respectant les conditions d'emploi de celui-ci.

Spectre d'efficacité avec les principaux partenaires en application automne sur jeunes adventices.

	dose / ha	vénériques	pensées	myosotis	crucifères	gaillet	stellaire	alchémille	matricaire	coquelicot
PICO® SOLO + Isoproturon*	80 g + 1 200 g s.a.	S TS	TS	TS	TS	S MS	TS	TS	TS	TS
PICO® SOLO + Chlortoluron*	80 g + 1 800 g s.a.	S TS	TS	TS	TS	S MS	TS	TS	TS	TS

*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Chlortoluron - Isoproturon : Existe de nombreuses spécialités. Avant toute utilisation de PICO®SOLO, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.bASF-agro.fr

N°Azur 0 810 023 033
0 810 023 033

Désherbage précoce, désherbage rentable

FICHE D'IDENTITE



- Autorisation de vente n° : 2060063
- Composition : 75% de picolinafen
- Formulation et conditionnement :
 - Granulés dispersables (WG)
 - Flacon 250 g avec bouchon doseur
- Usages autorisés : Désherbage des blés tendres d'hiver et orges d'hiver
- Dose autorisée : 133 g/ha
- Doses pratiques recommandées : 70 à 100 g (en fonction du partenaire et de l'infestation)
- Classement toxicologique :
N : Dangereux pour l'environnement
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Stades d'applications : 2 feuilles à fin tallage
- Zone non traitée : 20 mètres
- Délai avant récolte : 90 jours
- Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures après traitement (cf. arrêté du 21/09/06)
- Nombre maximum d'applications par an : 1
- Protection utilisateur lors de la préparation : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | | |
|---|---|---|-------------------------------------|
|  | 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | | |
|---|---|---|-------------------------------------|
|  | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|---|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | | |
|---|----|--|-------------------------------------|
|  | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
<small>* Marque déposée Sté PANTEK France</small> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr